

Hockey sur glace

Renseignements généraux

Inscription à partir du 10 juin 2021

Tarifs :

	Jusqu'au 15 juillet	À partir du 16 juillet
Pré-novice 1	240\$	260\$
Pré-novice 2	240\$	260\$
Novice	345\$	365\$
Atome	345\$	365\$
Pee-wee	345\$	365\$
Bantam	345\$	365\$
Midget	345\$	365\$
Junior	625\$	645\$
Joueur évoluant dans le double lettre	+ 250\$	

Période d'essai

Une période d'essai est offerte aux enfants nés entre 2013 à 2016 **n'ayant jamais participé** au hockey au sein d'une association. Cependant, lors de l'inscription, vous devez remettre votre paiement, soit un chèque postdaté du 1^{er} novembre 2021. Si l'enfant ne désire plus poursuivre sa saison de hockey, vous devez en aviser le Service des loisirs au 450 478-0211, poste 2016 avant le 1^{er} novembre. Par la suite, votre chèque vous sera retourné.

Inscription retardataire

Pour toute inscription après le 15 juillet, ajoutez un montant de 20 \$ au coût d'inscription et notez que les places ne sont pas assurées (à l'exception des catégories pré-novice à novice).

Rabais pour les résidents de Sainte-Anne-des-Plaines

Des rabais de 25 \$ pour le 2^e enfant d'une même famille et de 50 \$ pour le 3^e enfant d'une même famille seront accordés sur les inscriptions au patinage artistique et au hockey pour les catégories Pré-novice à midget.

Équipements obligatoires

Patins, culotte, casque, grille, gants, jambières, coquille, épaulettes, bas, protège-coudes, protège-cou. Le casque noir et/ou bleu foncé (navy) et la gaine noire et/ou bleue foncée (navy) sont obligatoires. Il est possible d'acheter une gaine au proshop. **Le chandail de pratique est obligatoire.**

Garantie pour le prêt du chandail

Pour les catégories pré-novice à bantam :

Vous n'avez pas besoin de remettre de chèque en guise de dépôt lors de l'inscription. Toutefois, si les chandails sont remis en mauvais état à la fin de la saison, un montant de 150\$ vous sera chargé lors de votre prochaine inscription.

Pour les catégories midget et junior :

Lors de votre première rencontre avec l'entraîneur, vous devez, pour chaque jeune, remettre un chèque libellé à la ville de Sainte-Anne-des-Plaines au montant de 150 \$, daté du 21 avril 2022. Ce chèque vous sera remis à la fin de la saison, sur présentation du matériel prêté, remis en bon état.

Début des activités

La saison de hockey débutera le 19 août (atome à junior) et 7 septembre pour les novice et pré-novice I et II.

Période d'activités

Pour connaître la période d'activités, visitez le www.ahmsadp.com
Selon la disponibilité des heures de glace, le nombre de pratiques peut varier. Il est possible d'avoir seulement « un match » certaine semaine. La présence de tous les joueurs est importante pour toutes les activités.

Gardiens de but

Un programme de formation est inclus pour les gardiens de but.
Un remboursement de 50% des frais d'inscription sera offert aux gardiens de but qui auront compléter la saison.

Autofinancement

Chaque joueur devra obligatoirement participer à l'autofinancement de l'Association. De plus, la participation est obligatoire aux collectes de fonds de l'équipe.

Formation

Programme de formation pour les entraîneurs et les joueurs. L'académie Joël Bouchard a été choisie pour la formation des joueurs.

Code de déontologie

Pour tous les joueurs et les parents, vous devez consulter le code de déontologie sur le site web du hockey mineur au www.ahmsadp.com ou vous devez vous rendre au Service des loisirs.

Ce qu'il faut faire

- Le parent et le joueur devront lire ce code ;
- Le parent et le joueur devront signer l'engagement personnel du parent et l'engagement personnel du joueur;

- Lors de la première pratique, tous les joueurs devront obligatoirement remettre les engagements signés pour pouvoir prendre part à l'entraînement.

Notes importantes

- Le port du casque pour les bénévoles/entraîneurs est obligatoire.
- Une procédure pour l'entretien des chandails vous sera remise et celle-ci devra être signée et remise avant la première pratique.

Information

Service des loisirs :

450 478-0211 poste 2016

Hockey mineur :

info@ahmsadp.com ou

www.ahmsadp.com

450 838-8772 poste 3



Certaines catégories évolueront avec les Titans !